

Le Maire du Bouchet-Mont-Charvin,

Vu le code de la Route et notamment son article R 411-8 ;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L 141-2 ;

Vu la demande présentée par l'entreprise SIMA TELECOM, représentée par Monsieur HAMADI Sami, le vendredi 07 août 2026 dans le cadre de travaux consistant au remplacement d'appuis France Télécom ;

Considérant que les dates de ces interventions ponctuelles ne sont pas connues au jour de la prise de cet arrêté de circulation ;

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement de tous les véhicules sur l'ensemble des voies communales afin de sécuriser ces travaux et de veiller à la sécurité de l'ensemble des usagers ;

ARRETE:

Article 1 : La circulation de tous les véhicules sera réglementée sur l'ensemble des voies communales et ce, dans les deux sens de circulation, du vendredi 14 août 2026 au lundi 31 août 2026, inclus ;

Article 2 : La vitesse sera limitée à 30 km/h **et** les dépassements seront interdits sur les sites des différents chantiers ponctuels ;

Article 3 : Le stationnement sera interdit pour tous les véhicules, exceptés pour les véhicules de l'entreprise SIMA TELECOM, en charge de ces travaux ;

Article 4 : La circulation par alternat sera maintenue et garantie grâce à la mise en œuvre d'une signalétique manuelle par l'entreprise SIMA TELECOM ;

Article 5 : Les techniciens de l'entreprise SIMA TELECOM devront être en possession du présent arrêté lors de leurs interventions ;

Article 6 : Le présent arrêté sera porté à connaissance du public par affichage et copie sera faite à :

- Monsieur le Major, Commandant de brigade de la Gendarmerie de Thônes ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Monsieur le responsable du CERD de Thônes ;
- L'entreprise SIMA TELECOM, en la personne de Monsieur HAMADI Sami.

Et affichée aux lieux habituels dans la commune.

Fait au Bouchet-Mont-Charvin,

Le lundi 10 août 2026.

Le Maire,

Monsieur Franck PACCARD.

Arrêté certifié exécutoire compte tenu
de sa publication le : **11 AOUT 2026**

Le Maire,
Franck PACCARD.

